

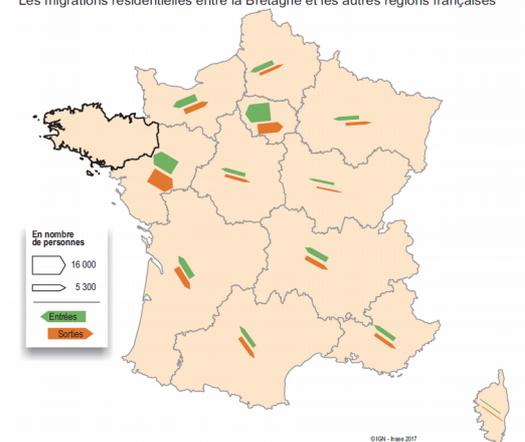
Embargo : 29 juin 2017 à 12h00



Bretagne : une région attractive pour les actifs et les retraités

- La Bretagne est une région attractive. En 2014, 65 100 personnes en provenance des autres régions françaises sont venues s'installer en Bretagne et 49 200 l'ont quittée pour aller habiter ailleurs en France. La population bretonne a ainsi augmenté de 16 000 personnes du seul fait de son solde migratoire. Pour 1 000 habitants présents, cela correspond à près de 5 nouveaux habitants.
- Les quatre départements bretons participent à cette attractivité. Les échanges sont nombreux avec les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Équilibrés avec la région ligérienne, ils sont en revanche très excédentaires avec la région capitale (*cf* carte *ci-dessous*).
- Comme partout en France, les populations les plus jeunes figurent parmi les plus mobiles, la poursuite d'études et la recherche d'un premier emploi les amenant plus fréquemment à changer de département de résidence. Les jeunes âgés de 20 à 24 ans sont la seule tranche d'âge pour laquelle le solde migratoire de la Bretagne avec les autres régions est négatif (- 1 100 personnes en 2014).
- A contrario, la région est plutôt attractive pour les 25-39 ans (+ 3 600). Cette arrivée de population de jeunes adultes entraîne celle des enfants les accompagnant (+ 3 000 pour les 0-14 ans).
- La Bretagne attire également les 55 ans ou plus (+ 6 900 personnes soit 43,3 % de l'apport migratoire total). L'excédent migratoire est tout particulièrement marqué pour les 60-64 ans, tranche d'âge correspondant aux migrations liées au départ à la retraite.
- Sur un an, la région attire 34 500 actifs, dont 24 900 personnes en emploi. Inversement, elle enregistre 28 300 départs, dont 22 100 personnes en emploi. Il en ressort un solde positif de 2 800 actifs en emploi et de 3 400 personnes se déclarant au chômage. Cette dernière catégorie regroupe des situations très diverses et souvent transitoires. Il peut s'agir, par exemple, du retour d'un jeune après ses études, du conjoint d'un actif occupé ou du conjoint d'un retraité.

2 Des échanges nombreux avec les régions limitrophes et l'Île-de-France
Les migrations résidentielles entre la Bretagne et les autres régions françaises



- Les territoires d'installation diffèrent selon les caractéristiques de la population accueillie. Les grandes aires urbaines (notamment celle de Rennes) attirent les actifs. Les communes littorales (en particulier celles morbihannaises) accueillent les retraités.
- Un quart des nouveaux arrivants en Bretagne est natif de la région.

Contact presse : Rachel Collet - 02 99 29 34 90 - communication-bretagne@insee.fr